

Guide de la reprise à l'usage des chœurs, chorales, ensembles vocaux...

covid-19

*guide très largement inspiré par celui réalisé par l'INECC mission voix Lorraine,
avec leur aimable autorisation*

AVANT DE REPRENDRE

Questionner le projet associatif

Le comité :

- ◇ Quelle logistique est envisageable pour la reprise des répétitions ?
(Vous pouvez vous inspirer du protocole ci-après).
- ◇ Quelles sont les directives de la préfecture pour les rassemblements de personnes dans un lieu public ?

Les référents artistiques :

- ◇ Comment le ou les référents artistiques envisagent-ils le projet artistique et pédagogique du chœur avec les contraintes logistiques imposées par le protocole sanitaire ?

Les adhérents:

- ◇ Sont-ils prêts à reprendre ? Quelles sont leurs envies, leurs craintes...
- ◇ Sont-ils prêts à signer une charte de bon respect des règles sanitaires ?

Consulter le lieu d'accueil des répétitions

- ◇ Combien de personnes votre salle de répétition peut-elle accueillir ?
- ◇ Les responsables des locaux (mairies, écoles, structures...) souhaitent-ils que vous fassiez un protocole écrit pour la bonne reprise des répétitions ou faut-il suivre leur propre protocole ?
- ◇ Le lieu dispose-t-il du matériel nécessaire pour assurer les bonnes conditions sanitaires ? Si non, êtes-vous en mesure de les fournir ? Quantifier le besoin pour chaque personne et estimer le coût.

- ◇ La configuration du lieu permet-elle une circulation adaptée et en conformité avec la réglementation ? Existe-t-il des alternatives ?

POUR LA REPRISE

Vous trouverez ci-dessous des suggestions de protocole sanitaire, elles sont à ajuster en fonction de vos besoins, des besoins du lieu d'accueil, des réglementations nationales en vigueur.

- ◇ Masque obligatoire pour tout déplacement dans la structure d'accueil.
- ◇ Désignation au sein de l'association d'un ou plusieurs référents COVID-19.
- ◇ Pendant la répétition distanciation physique permettant un espace de 4m² par personne (si plusieurs rangs, placement des choristes en quinconce).
- ◇ Marquage au sol ou emplacement de chaise fixe.
- ◇ Désinfection (au besoin) du matériel du lieu de répétition avant et après la répétition.
- ◇ Aération du lieu de répétition à minima 15 minutes toutes les heures.
- ◇ Mise à disposition de savon ou de gel hydroalcoolique.
- ◇ Demande à toute personne présentant des symptômes de rester chez elle.
- ◇ Invitation à toute personne ayant été en contact, ou susceptible d'avoir contracté la COVID-19, à rester chez elle.

Si vous souhaitez garder le masque pendant les répétitions ou que votre lieu ne permet pas une distanciation physique probante, nous vous suggérerons [ce modèle de masque](#) dit « bec de canard » ou cette [autre proposition](#).

Pour approfondir votre réflexion, vous pouvez également consulter le [guide proposé par A Cœur Joie](#).



La Cité de la Voix est à votre écoute :

Nous sommes disponibles par e-mail ou appel téléphonique pour toutes questions concernant votre ensemble, vos activités, vos droits...

fanny.vantomme@lacitedelavoix.net pour la Franche-Comté
geraldine.toutain@lacitedelavoix.net pour la Bourgogne

Nous avons également mis en place une [rubrique Covid-19](#) sur notre site internet pour vous accompagner au mieux durant cette période.

www.lacitedelavoix.net